

en lui demandant lui, qui détient depuis deux mois des preuves que la vente de la société de Havilland à un gouvernement étranger aura des conséquences désastreuses, pourquoi il allait approuver aveuglément ce projet. Nous tenons le gouvernement responsable de la déclaration ridicule du ministre de l'Industrie qui a affirmé qu'il confiait tout le dossier à Investissement Canada.

Depuis sa création, Investissement Canada a étudié les demandes d'environ 914 étrangers qui voulaient acquérir des sociétés canadiennes. Voulez-vous savoir combien de fois le gouvernement est intervenu en faveur des Canadiens, pas une seule fois en 914 occasions. Il n'a rejeté aucune demande, en raison du fait que la prise de contrôle par des étrangers pourrait aller à l'encontre des intérêts des Canadiens.

Dans quelle mesure le premier ministre s'est-il montré responsable l'été dernier, quand des barricades ont été érigées à Oka et qu'on n'arrivait pas à le trouver au pays? Dans quelle mesure s'est-il montré responsable pendant le temps des fêtes, quand il était sur le point d'engager le Canada dans une guerre, mais qu'il refusait de convoquer le Parlement?

**Le président suppléant (M. Paproski):** Un rappel au Règlement.

**M. Charles A. Langlois (Manicouagan):** Monsieur le Président, permettez-moi simplement de rappeler à ma collègue de Hamilton-Est qu'il s'agit d'un débat sur la modification des règles de procédure qui régissent le fonctionnement du Parlement, pas d'un procès sur la responsabilité du gouvernement. J'insiste pour que la députée en revienne à l'objet réel du débat et qu'elle cesse de faire des discours pour la galerie sur ce sujet.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La députée siège ici depuis longtemps; elle sait ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas. J'espère donc qu'elle s'en tiendra. . .

La députée de Hamilton-Est a la parole.

**Mme Copps:** Je proteste énergiquement et j'irais jusqu'à dire qu'en cherchant à modifier ainsi le Règlement on s'en prend à l'âme même du Parlement.

**M. Langlois:** Vous savez pertinemment que ce n'est pas vrai.

**Mme Copps:** Le député prétend que ce n'est pas vrai. Le nombre de jours de séance sera réduit de 175 à 135, ce qui veut dire 40 jours de moins où le gouvernement sera tenu de rendre des comptes durant la période des questions.

Les Canadiennes et les Canadiens trouvent déjà que les politiciens sont payés trop cher pour ce qu'ils font. Et voici que le gouvernement s'appête à mettre en oeuvre un programme qui va réduire de 25 p. 100 la charge de travail de la Chambre. Le député dit que ce n'est pas pertinent. Je dirais que c'est tout à fait pertinent, que

### *Initiatives ministérielles*

lorsque le gouvernement et le premier ministre nous embarquent dans une guerre, nous devrions avoir l'occasion de débattre la question au Parlement. Après tout, nous avons été élus pour siéger au Parlement et forcer le premier ministre et le gouvernement à rendre des comptes, à expliquer par exemple comment il se fait qu'à l'heure actuelle, il y a partout au pays des gens qui demandent au premier ministre de mettre en oeuvre un plan de relance pour qu'ils puissent de nouveau trouver du travail.

Il s'agit d'environ 1 400 000 Canadiens qui veulent travailler mais qui ne le peuvent pas à cause des mesures du gouvernement conservateur. Ces Canadiens mettent leur confiance dans leur député pour qu'il ou elle vienne ici plaider leur cause. Le premier ministre et le ministre de l'Industrie vont probablement régler l'affaire de de Havilland et faire croire à une autre prise de contrôle par des étrangers, comme il l'ont déjà fait 914 fois, mais nous devrions tout de même avoir le droit de leur poser des questions à la Chambre.

C'est rien de moins que de la supercherie que de qualifier de telles mesures de réformes, comme le fait le gouvernement. C'est une imposture de prétendre que, en laissant le premier ministre se cacher derrière les retranchements de l'édifice Langevin, nous allons nous attaquer aux vrais problèmes du Canada. C'est une imposture de prétendre comme le premier ministre le fait que, en ramenant le nombre de jours de séance de 175 à 135, nous allons mieux rendre nos comptes aux Canadiens. Et le gouvernement nous trompe en disant agir de la sorte pour favoriser la démocratisation du Parlement.

Le gouvernement a un plan bien conçu pour fermer les portes du Parlement afin que le premier ministre puisse conserver le style présidentiel auquel il s'est habitué. Il ne prise pas le Parlement. Il voudrait bien être dans la même situation que Ronald Reagan et George Bush. Ceux-ci n'ont pas à se présenter tous les jours pour rendre des comptes, et le premier ministre aime bien leur régime. Il voudrait que nous nous rapprochions du régime présidentiel, dans lequel le Cabinet n'a pas de comptes à rendre, dans lequel le Parlement n'a pas de comptes à rendre. C'est la première fois dans l'histoire du Parlement canadien qu'on impose la clôture pour modifier le Règlement.

• (1600)

Ce gouvernement ne tient pas à avoir de vrais débats. Il n'est pas étonnant que les réformateurs ou ceux qui se prennent pour tels aient un tel effet sur l'opinion en prétendant vouloir démocratiser le système. Les Canadiens voient bien comment le premier ministre dirige son gouvernement depuis six ans derrière des portes closes. Ils voient qu'on réduit peu à peu le rôle du Parlement, parce que les députés des deux côtés de la Chambre perdent l'occasion d'exposer leur point de vue.